



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N°269 - 13 novembre 2014

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Manifestation contre les violences - Paris - 22 novembre 14 - Page 2
- 2 - Dix femmes meurent à la suite d'un programme de stérilisation en Inde - libération.fr - AFP - Page 3
- 3 - Pétition : Libération de Wafa Charaf et des personnes détenues pour leurs opinions au Maroc
- 4 - Le 5 décembre, le procès contre Pinar Selek reprend devant la 15ème cour Pénal d'Istanbul - Le collectif de solidarité avec Pinar Selek en France - Page 5
- 5 - Kenya: des vaches offertes aux familles dont les filles étudient - i24news.tv/fr/ - Page 5
- 6 - L'Allemagne entend redéfinir la notion de viol - AFP - Page 6
- 7 - Rue du Commerce : Du sexisme à revendre - Chiennes de garde et Macholand.fr - Page 6
- 8 - La municipalité d'Elne (66) débaptise les rues portant le nom de Lucie Aubrac et d'autres femmes illustres, résistantes et déportées ! - Association « Résister aujourd'hui » - Page 7
- 9 - Violences sexistes et sexuelles a travail : un pas en avant avec L'OIT ? - Jacqueline Penit-Soria - 50-50 - Page 7
- 10 - #Takebackthemétro - Campagne Osez le Féminisme ! - Page 9
- 11 - Macholand.fr : phallo, le peuple aura ta peau - Catherine Mallaval - libération.fr - Page 9
- 12 - Mon genre, ton genre, mais quel genre ? » - Christine Ledoaré - Page 11
- 13 - Documentaire : « Les suffragettes, Ni paillasons, Ni prostituées » - de Michèle Dominici - 20 novembre - Paris - Page 12
- 13bis - "Les Cyberviolences sexistes et sexuelles : mieux les connaître, mieux les prévenir" - Centre Hubertine Auclerc - Page 12
- 14 - Table-ronde « Genre, violence et droit de l'enfant - Paris 25 novembre - Page 13
- 15 - Soirée de lancement de la permanence Écoute Violences Femmes Handicapées - FDFA - 26 novembre - Page 14
- 16 - « Viols, armes de guerre dans les conflits armés : comment les associations de femmes et de féministes luttent contre l'impunité des coupables » - 27 novembre - Paris - Collectif Ruptures avec d'autres associations - Page 15
- 17 - Journée d'études "le corps en lambeaux, violences sexuelles et violences sexuées faites aux femmes" - 28 novembre - Paris - Page 15
- 18 - Exposition « Excision, ma façon de dire non ! - GAMS - 1^{er} décembre - Paris - Page 16
- 19 - Images mouvementées, le festival de cinéma d'Attac - 18 au 23 novembre - Paris - Page 16
- 20 - VIH : vaincre le poids du genre : Une prévention en santé sexuelle au féminin et au masculin - MFPP - 1^{er} décembre - Paris - Page 17
- 21 - Colloque « 1975-2015 : c'est encore loin l'égalité des femmes et des hommes ? » - Genre en Action - 16 décembre - Paris - Page 17
- 22 - Littérature : Lectures de L'OPOPONAX de Monique Wittig, prix Médicis 1964 - Page 18
- 23 - Film : « Une histoire banale, film - Audrey Estrougo » - Paris - 20 novembre - Page 18
- 24 - Livre : « Toutes les femmes ne viennent pas de Vénus, l'égalité aujourd'hui » - Charlotte Lazimi
- 25 - Théâtre : « Femmes en danger » - Compagnie Marie Ruggeri - Metz - Page 19

MOBILISATIONS

1 - **Manifestation contre les violences** - Paris - 22 novembre 14 - Appel collectif

**2014 : nous n'en avons toujours pas fini
avec les violences faites aux femmes
TOUTES ET TOUS A LA MANIFESTATION
SAMEDI 22 NOVEMBRE - 14h30 BASTILLE.**

Un système de domination : La société dans laquelle nous vivons n'est pas égalitaire. Les hommes exercent sur les femmes des rapports de domination qui se manifestent dans tous les domaines de la vie. Tout rapport de domination se maintient grâce à la violence.

Ces violences contre les femmes ont lieu dans tous les milieux, dans tous les territoires, dans tous les pays. Elles sont universelles car les inégalités femmes / hommes, la domination masculine, sont universelles. Elles sont particulièrement utilisées comme arme de guerre lors des conflits armés et légitimées par les intégrismes religieux.

Elles prennent différentes formes : viols et autres agressions sexuelles, violences conjugales (physiques mais aussi psychologiques, économiques, sexuelles), violences au travail, harcèlement sexuel, mutilations sexuelles, prostitution, mariage forcé, sexisme, lesbophobie, violences contre les femmes en situation de handicap, de vulnérabilité économique, femmes migrantes étrangères souvent victimes de double violence.

Elles ont gagné ! : Certaines femmes, sans papiers, sont victimes de la traite d'êtres humains et soumises à un quasi esclavage, telles que les employées de longlerie du 50 Boulevard de Strasbourg dans le 10^{ème} arrondissement de Paris. Et pourtant, elles se sont mises en grève pour obtenir des papiers et elles ont gagné grâce à leur détermination et à un large soutien.

Les femmes travaillant dans plusieurs hôtels se sont aussi mises en grève contre la sous traitance et pour transformer leurs conditions de travail. Et elles ont aussi gagné !

La crise que nous vivons ébranle l'ensemble de notre société. Elle frappe durement les femmes qui sont précarisées et rendues encore plus vulnérables par les politiques d'austérité, la casse des services publics, les attaques généralisées contre l'ensemble des droits. Le délitement du terreau social, cette violence sociale généralisée, favorisent les violences spécifiques à l'encontre des femmes. C'est à la société de signifier clairement l'interdiction des violences faites aux femmes, de protéger les victimes, de les secourir ! C'est à la société de faire appliquer les lois contre les violences faites aux femmes !

** Or la société tolère encore les violences faites aux femmes !* Comment interpréter autrement le fait qu'une femme, dans le Loiret, qui a tué son mari en 2012, après des décennies de viols et de coups sur ses enfants et sur elle même, se voit infliger 10 ans de prison ? Visiblement, les magistrats, malgré la formation qu'ils sont censés recevoir, ne reconnaissent toujours pas le phénomène d'emprise et ne mesurent pas ce que c'est de vivre sous la terreur. La parole des victimes n'est ni écoutée, ni entendue.

Comment interpréter autrement que l'ordonnance de protection qui, comme son nom l'indique est censée protéger les femmes, ne puisse pas s'appliquer aux femmes victimes de harcèlement ou de viol ? ; Comment interpréter autrement le refus des entreprises d'intégrer dans les accords d'égalité professionnelle, la prise en charge et la reconnaissance des conséquences des violences conjugales, ou autres violences, au travail ? Cette reconnaissance devrait d'ailleurs être inscrite dans la loi comme en Espagne ; Comment interpréter autrement que le gouvernement capitule devant celles et ceux qui promeuvent les Journées de Retrait de l'école et la Manif pour Tous en réduisant la loi famille à une peau de chagrin, en supprimant les ABCD de l'Égalité, qui n'étaient

qu'un timide début d'une éducation à l'égalité non sexiste ? Ces ABCD doivent être rétablis, renforcés et étendus à tous les stades de la scolarité. Ils servent, entre autres, à prévenir les violences faites aux femmes ; Comment interpréter autrement que toute femme demandant l'asile parce que menacée ou victime de violences lesbophobes et/ou de violences sexistes et/ou de violences sexuelles, ne puisse obtenir une carte de résidente ? ; Comment interpréter autrement que la résidence alternée des enfants lors d'un divorce en cas de violences sur les femmes ou les enfants soit possible ? ; Comment interpréter que les lois votées ou mesures prises ne soient pas appliquées : il est très difficile d'obtenir l'ordonnance de protection ou le téléphone grand danger dans certains départements ? ; Comment interpréter autrement que l'État baisse ou supprime les subventions aux associations qui luttent pour les droits des femmes et mettent en œuvre la solidarité contre les violences ? ; Comment interpréter autrement la disparition d'un Ministère des Droits des Femmes de plein exercice ?

* Nous réclamons, comme en Espagne, une loi-cadre contre les violences faites aux femmes.

* Nous réclamons que les lois votées soient appliquées et que des mécanismes de contrôle soient créés afin de vérifier cette application.

* On ne peut concevoir une société de pleine égalité entre les femmes et les hommes où subsisterait encore une sexualité tarifée, une marchandisation des corps des femmes au plus grand profit de l'industrie mondialisée du sexe. La prostitution n'est ni un choix, ni un métier, c'est une violence. La proposition de loi de « lutte contre le système prostitutionnel » a été adoptée à l'Assemblée nationale le 4 décembre 2013. Elle reconnaît, conformément à la tradition abolitionniste de la France, que la prostitution est une violence. La proposition de loi abroge le délit de racolage qui fait peser le poids de la répression sur les victimes. Elle vise à interdire tout achat d'un acte sexuel. Pour nous, cette proposition de loi, même si elle comporte des limites, constitue une avancée d'importance.

Cette loi a fait l'objet d'un examen par une commission spéciale du Sénat en juillet 2014. Cette commission a enlevé du texte initial l'interdiction de tout achat d'un acte sexuel. Depuis, le texte dort sans inscription à l'ordre du jour au Sénat, malgré la pression du groupe Communiste, Républicain et Citoyen et malgré la Marche de Rosen qui a accompli près de 800km pour l'abolition. Il risque ainsi d'être enterré ! Nous réclamons que ce texte soit inscrit à l'ordre du jour du Sénat et que l'interdiction de tout achat d'un acte sexuel, un moyen de faire baisser la « demande », soit rétablie. Nous réclamons une loi globale abolitionniste engageant enfin la France auprès des personnes prostituées et contre le système proxénète. Nous réclamons un renforcement de la lutte contre le proxénétisme et contre la traite.

* Le Collectif National pour les Droits des Femmes a élaboré en 2006 une loi-cadre contre les violences faites aux femmes prenant en compte la globalité des violences et l'ensemble des mesures nécessaires pour les faire reculer. Partant de ce travail, une loi a été votée en juillet 2010, mais elle est bien insuffisante. Le Cndf a « toiletté » sa loi en 2013. Elle a été déposée par le groupe CRC au Sénat. Nous demandons qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale et du Sénat, débattue et votée !

INTERNATIONAL

2 - Dix femmes meurent à la suite d'un programme de stérilisation en Inde - libération.fr - AFP

Plusieurs Etats organisent des opérations de masse et indemnisent les femmes qui acceptent d'être stérilisées, sans bien les informer des risques. Dix femmes sont mortes et des dizaines d'autres ont dû être hospitalisées en Inde à la suite d'un programme de stérilisation de masse, organisé samedi par un Etat du centre du pays, qui a tourné au drame. La stérilisation est la méthode la plus répandue de planning familial en Inde où nombre d'Etats organisent de telles opérations et

indemnisent les femmes qui acceptent d'être opérées mais des ONG critiquent ces programmes, les femmes étant souvent mal informées des risques.

Beaucoup de femmes souffrent de complications : Une soixantaine de femmes souffrent de complications consécutives à cette opération chirurgicale organisée samedi et 24 d'entre elles sont dans un état grave, ont annoncé les autorités de l'Etat de Chhattisgarh mardi. «Avec deux nouveaux décès enregistrés aujourd'hui, le bilan de cette opération de planning familial s'élève désormais à 10 morts, a dit à l'AFP Sonmani Borah, un responsable administratif du district de Bilaspur, où a eu lieu l'opération. Les autorités ont été alertées après la multiplication lundi de signalements faisant état de baisse de tension, de vomissements, et d'autres symptômes chez ces femmes.

Les raisons de leur décès sont encore inconnues mais des médecins de l'Etat questionnés par l'AFP s'interrogent sur le rôle des médicaments qui leur ont été administrés après l'opération. Ces femmes ont subi une stérilisation par voie laparoscopique, procédé censé être peu invasif. L'intervention consiste à bloquer les trompes utérines, généralement sous anesthésie générale.

Le gouvernement de l'Etat a lancé une enquête et des habitants de Bilaspur sont descendus dans la rue pour exprimer leur colère et demander des sanctions contre les médecins. Le chef de l'exécutif du Chhattisgarh, Raman Singh, a ordonné la suspension de quatre responsables du secteur de la santé et une plainte a été déposée par la police contre le chirurgien qui a opéré. Chaque famille d'une femme décédée sera indemnisée à hauteur de 400 000 roupies (5 200 euros environ).

20 euros pour les volontaires : Ces opérations de stérilisation sont organisées dans divers Etats dans le cadre d'un programme national qui prévoit d'accorder 1 400 roupies (20 euros) aux femmes volontaires. Avides de remplir leurs objectifs, certains gouvernements offrent également des biens, tels qu'une voiture ou de l'électroménager, pour recruter des couples volontaires. Nombre d'ONG dénoncent la fixation d'objectifs chiffrés au niveau de certains Etats qui entraîne des dérives, certaines femmes se retrouvant contraintes à une stérilisation, souvent dans des conditions médicales déplorables. L'an dernier, les autorités du Bengale occidental (Est) avaient été vivement critiquées après la diffusion d'images montrant des femmes laissées inconscientes dans un champ à la suite d'une opération de stérilisation de masse. L'hôpital était incapable d'accueillir un nombre important de patientes.

Toutes opérées en 5 heures : Selon le quotidien Indian Express, concernant l'opération de samedi, les femmes ont toutes été opérées en cinq heures environ par un chirurgien et son assistant. «Il n'y a pas eu de négligence. Il s'agit d'un médecin expérimenté. Nous allons enquêter» sur cet accident, a dit le principal responsable du secteur de la santé du district de Bilaspur, R.K. Change au quotidien.

En 2012, l'ONG Human Rights Watch avait exhorté, dans un rapport, le gouvernement à mettre en place un système d'alerte indépendant pour faire remonter toutes les informations concernant des stérilisations forcées et de mauvaises conditions d'hygiène dans les centres. Elle recommandait aussi au gouvernement de mieux former les fonctionnaires chargés de conseiller les hommes en matière de choix de contraception.

Le programme de planning familial en Inde est essentiellement centré sur les femmes et les experts estiment que la stérilisation des hommes n'est pas acceptée socialement. Environ un tiers de la population ayant recours au planning familial (54% de la population totale) opte pour la stérilisation de la femme, selon des chiffres officiels de 2008. L'Inde compte environ 1,25 milliard d'habitants et pourrait être le pays le plus peuplé au monde d'ici à vingt ans.

3 - Pétition : Libération de Wafa Charaf et des personnes détenues pour leurs opinions au Maroc

À l'attention : du Ministre de la Justice et des Libertés du Maroc : Nous avons appris l'arrestation de Wafa Charaf le 09/07/2014 à Tanger au Maroc. La police est venue la chercher au domicile de

ses parents. Son crime : ne pas se rendre à une énième convocations au commissariat.

Au Maroc, les convocations au commissariat font partie du harcèlement auquel elle est soumise depuis qu'elle a déposé plainte pour enlèvement en avril dernier. En effet, la jeune militante de Tanger a fait savoir le 27 avril 2014 qu'elle a été enlevée par des policiers en civil et jetée dans une voiture banalisée à la fin d'une manifestation ouvrière. Wafa Charaf déclare avoir été séquestrée plusieurs heures, torturée et insultée avant d'être abandonnée au bord d'une route à 12 Km du centre-ville.

Wafaa est une militante active de plusieurs organisations humanitaire, ouvrière et politique de Tanger. Tout semble indiquer qu'elle est victime de la vengeance des autorités car elle a osé dénoncer dans sa plainte les méthodes policières. Elle paye le prix fort de son engagement pour les droits des ouvrières des usines de la zone franche de Tanger et pour la démocratie et la liberté d'expression au Maroc. Condamnée à un an de prison ferme et à une lourde amende le 11 août, Wafa Charaf a été condamnée en appel le 20/10/2014 à deux ans de prison ferme. Boubker khamlichi a eu un an avec sursis. Nous exprimons notre solidarité avec Wafaa. Nous exigeons sa libération immédiate ainsi que celle de tous les détenus d'opinion au Maroc.

Signez la pétition : <http://www.mesopinions.com/petition/politique/liberation-wafa-charaf-detenues-leurs-opinions/13116>

4 - Le 5 décembre, le procès contre Pinar Selek reprend devant la 15ème cour Pénal d'Istanbul - Le collectif de solidarité avec Pinar Selek en France

Ses avocats vont démontrer une fois de plus - et nous espérons pour la dernière fois - qu'il n'y a jamais eu de bombe au marché aux épices en 1998 mais une explosion de gaz accidentelle. Ils et elles vont dénoncer les illégalités et la fabrication de fausses preuves qui jalonnent ce procès politique depuis 16 ans.

Lorsque tout a commencé, Pinar Selek écrivait sur la question Kurde. Elle tentait d'analyser le conflit qui opposait les militants kurdes à l'Etat Turc. Elle a été arrêtée, torturée mais a refusé de donner les noms des personnes rencontrées dans le cadre de ses recherches sociologiques. Les nationalistes turcs ne lui ont pas pardonné cet engagement ni tous les autres.

Aujourd'hui la Turquie est au cœur des enjeux internationaux, le bruit des armes couvre les voix dissidentes et des procès condamnent les manifestant-es de Gezi. Malgré ce contexte de violence, des caravanes de solidarité partent pour la frontières proche de Kobane, des plateformes de résistances s'organisent pour imaginer et construire un monde différent. La lutte pour la justice de Pinar Selek est un maillon de cette chaîne de résistances.

En assistant au procès le 5 décembre nous créerons les ponts concrets qui nous permettront d'aller à la rencontre de cette résistance et de renforcer les nôtres.

Nous avons gagné l'annulation de la condamnation de Pinar Selek et la levée du mandat d'arrêt à la dernière audience. Pour obtenir l'acquittement, la solidarité est notre force !

Pour participer à la délégation de solidarité ou la soutenir financièrement contactez le collectif à solidaritepinarselek.france@gmail.com

5 - Kenya: des vaches offertes aux familles dont les filles étudient - i24news.tv/fr/

Le gouvernement veut promouvoir l'éducation, notamment en zones rurales où le mariage entre mineurs est courant. Le gouverneur de la région de Laikipia au Kenya a proposé d'offrir des vaches aux pères de familles qui choisissent d'envoyer leurs filles à l'école, selon une information de la BBC révélée jeudi. Chaque famille dont les filles étudieront à l'école recevra neuf vaches.

Les autorités kényanes forcent les familles à envoyer leurs enfants étudier à l'école et les parents qui refusent de respecter cette loi risquent des peines d'emprisonnement. Cependant, beaucoup de jeunes filles sont mariées avant la majorité, principalement dans les zones rurales, et se retrouvent

ainsi mères de famille avant d'avoir suivi des études à l'école. Cette nouvelle initiative vise à changer cette pratique.

La région de Laikipia a annoncé la création prochaine d'un centre d'élevage de bétail afin de permettre au projet de voir le jour. Le pays a également prévu de mettre au point des mesures afin de motiver les familles à envoyer leurs garçons à l'école.

6 - L'Allemagne entend redéfinir la notion de viol - AFP

L'Allemagne envisage d'élargir sa définition du viol, plus restrictive que dans de nombreux pays, pour y intégrer toutes les relations sexuelles non consenties, a annoncé le ministre fédéral de la Justice, Heiko Maas. L'objectif de la future réforme est de «mieux protéger les femmes», a-t-il expliqué au terme d'une réunion avec ses homologues des seize Etats fédérés allemands, qui se sont unanimement prononcés pour une refonte législative.

Le garde des Sceaux allemand, qui entend présenter «dès que possible» un projet de loi, compte intégrer dans son texte une série de cas échappant jusqu'ici aux sanctions pour viol, soit cinq à dix ans de prison encourus selon les cas. L'actuel paragraphe 177 du code pénal allemand définit le viol comme une relation sexuelle obtenue «par la violence, par une menace portant sur la vie ou l'intégrité corporelle», ou lorsque la victime se trouve «privée de toute défense».

Un rapport de l'ONU réclamait cette réforme : Cette définition est plus restrictive que dans bien des pays occidentaux. La France évoque par exemple des situations de «violence, contrainte, menace ou surprise», le Canada retient «l'absence de consentement», et la Californie vient d'adopter une loi exigeant un consentement explicite sur les campus universitaires.

Heiko Maas a notamment déploré que la loi allemande ne punisse pas les relations sexuelles obtenues sous la menace de représailles professionnelles, ou par la surprise. Dans un arrêt qui avait ému l'opinion, en mars 2012, la Cour de cassation allemande avait aussi écarté le cas d'une femme qui s'était refusée à son conjoint avant de lui céder par peur de violences, sans crier pour ne pas réveiller les enfants.

Elle avait souffert de saignements et de fortes douleurs, mais la Cour avait estimé qu'elle aurait pu s'enfuir ou appeler les voisins à la rescousse, et qu'elle n'était donc pas «privée de toute défense». Un rapport rendu en 2012 par l'ONU Femmes recommandait à ses Etats membres une définition large du viol : il s'agissait soit d'exiger un consentement explicite, soit de punir un acte «sous contrainte», en décrivant un vaste éventail de circonstances, prônait l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes.

COMMUNIQUÉS

7 - Rue du Commerce : Du sexisme à revendre - Chiennes de garde et Macholand.fr

Les Chiennes de garde et Macholand.fr se mobilisent contre le site Rueducommerce.fr qui affiche sur la page de garde de son site marchand un avertissement des plus sexistes : « Attention, site interdit aux femmes ! Le site Rue du Commerce a été repensé pour les hommes. Mesdames, si vous décidez d'aller plus loin, vous pourriez ressentir les symptômes suivants : Désorientation, Indignation et colère, Affliction et pitié, Jalousie, Bouffées de chaleur, Envie de plaquage (dans les cas les plus graves). Rue du Commerce vous a prévenues et décline donc toute responsabilité. Je suis un homme, je suis une femme, je continue, même pas peur ».

Suite aux nombreuses critiques des internautes, Rue du commerce a revu son site. Croyant sans doute couper court aux critiques, il a juste doublé les clichés. Les femmes étant jalouses et colériques, les hommes sont bien sûrs fainéants et dotés d'une libido incontrôlable. Rue du Commerce persiste donc et signe : le sexisme, ça les fait marrer. Donc les inégalités aussi ?

Nous refusons que les femmes (et les hommes) continuent d'être ridiculisées par des publicités,

des affiches ou des textes qui les dévalorisent et les stigmatisent. La résolution européenne du 3 septembre 2008, sur l'impact du marketing et de la publicité sur l'égalité entre les femmes et les hommes, considère ce qui véhicule des messages discriminatoires fondés sur le genre et toutes les formes de stéréotype de genre constituent un obstacle à l'émergence d'une société moderne et égalitaire

Les Chiennes de garde et Macholand.fr invitent leurs sympathisant-e-, leurs adhérent-es et toutes et tous les internautes à ne plus acheter sur le site Rueducommerce.fr

www.chiennesdegarde.com ; <http://macholand.fr/>

TEXTES

8 - La municipalité d'Elne (66) débaptise les rues portant le nom de Lucie Aubrac et d'autres femmes illustres, résistantes et déportées ! - Association « Résister aujourd'hui »

Conséquences du vote des élections municipales..., les femmes engagées dans les combats humanistes pour les droits universels dérangent la maire de droite élue à 70,9 %.

L'Association "Résister Aujourd'hui" nous informe des faits suivants : Nous apprenons avec consternation et révolte la décision inacceptable de la majorité de la municipalité d'Elne (66) qui a décidé de débaptiser des rues portant les noms de femmes illustres, résistantes, déportées...etc. par des noms de pics pyrénéens !

Ainsi les noms de Lucie Aubrac, résistante ; Geneviève De Gaulle-Anthonioz, résistante, déportée, fondatrice et présidente d'ATD Quart-Monde ; Martha Desrumaux, résistante, déportée ; Lise London, Résistante, déportée ; Madeleine Fillols, célèbre sage-femme qui accoucha nombre d'enfants à la Maternité d'Elne ; Mère Teresa de Calcutta dont on connaît l'oeuvre humanitaire ; Rosa Park, noire américaine qui refusa de laisser sa place à un blanc dans un bus aux USA à une époque où elle avait obligation de le faire ; Olympe de Gouges, héroïne de la Révolution Française, auteure de la « déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », guillotinée en 1793 ; ...seront désormais remplacés par des noms de « pics » pyrénéens tel « Canigou », «Costabonne», «Carlit», «Fontfrède»... D'autre part la même municipalité supprime la direction de la culture en attendant peut-être l'autodafé des livres de ces personnalités ?

Ces décisions indignes d'élus de la République doit susciter une réaction massive : signez et faites signer la pétition en cliquant sur le lien suivant :

http://www.petitions24.net/elne__noms_de_rues_et_la_direction_de_la_culture

9 - Violences sexistes et sexuelles a travail : un pas en avant avec L'OIT ? - Jacqueline Penit-Soria - 50-50

Les violences sexistes et sexuelles au travail constituent un fléau mondial. L'organisation Internationale du Travail (OIT) se penchera bientôt sur cette question. Très longtemps, les organisations onusiennes sont restées muettes sur les violences mais la situation semble évoluer. Des avancées fondamentales ou de simples appuis pour les femmes en lutte pour leurs droits ?

Partout, dans leur vie, les femmes subissent des violences : dans leur foyer comme au travail. On estime qu'au moins une femme sur trois dans le monde entier a été contrainte à des relations sexuelles, battue ou maltraitée au cours de sa vie. La violence est la principale cause de décès et d'incapacité des femmes âgées de 15 à 44 ans. Comme le dit F. Héritier, « les violences qui frappent les femmes ne sont pas des phénomènes récents mais relèvent d'un modèle universel de domination masculine »

Si la lutte contre les violences conjugales s'organise un peu partout, il n'en est pas de même pour les violences sexistes et sexuelles au travail qui restent trop souvent tolérées. Les violences au travail prennent différentes formes : menaces, harcèlement, violences physiques et sexuelles. Les données

dont on dispose montrent bien l'étendue du problème. Ainsi, il ressort d'études concernant l'Asie et le Pacifique que 30 à 40 % des travailleuses indiquent avoir subi une forme ou une autre de harcèlement verbal, physique ou sexuel. De la même façon, dans les pays de l'Union européenne, 40 à 50% des femmes sont victimes de violences sur leur lieu de travail : avances sexuelles, contacts physiques non désirés, autres formes de harcèlement sexuel. En France, une enquête de l'Insee (2008) indique que près de 5 % des viols commis sur des femmes âgées de 18 à 59 ans l'ont été sur le lieu de travail, soit 34 viols commis chaque jour dans nos entreprises. Une salariée sur quatre a souffert de gestes déplacés non désirés.

Vers une prise de position de l'OIT ? : Malgré le caractère massif des violences sexistes et sexuelles sur le lieu de travail, seuls quelques pays assurent aujourd'hui une protection et des politiques adéquates. Lors de sa session du 30 octobre au 13 novembre prochain, le CA de l'OIT va décider si elle doit préparer une Convention internationale contre la violence sexiste et sexuelle au travail. En effet, il n'existe pas de convention internationale spécifique. L'OIT est un organisme onusien tripartite. Ses décisions dépendent des gouvernements, des syndicats et des représentants du patronat qui y siègent. Or, si les syndicats français CGT et CFDT soutiennent ce projet, ce n'est pour l'instant pas le cas du gouvernement français ni des employeurs. C'est pourquoi Peuples Solidaires-ActionAid France, la CFDT et la CGT ont lancé une **pétition** (1) appelant le gouvernement français et le MEDEF à s'exprimer lors du prochain CA de l'OIT en faveur d'une Convention internationale sur les violences sexistes et sexuelles au travail.

Un combat très difficile : Lutter contre les violences faites aux femmes au travail est extrêmement difficile car celles-ci sont trop souvent tolérées et socialement acceptées. De plus, certaines formes de ces violences au travail (surtout les violences sexuelles) sont si taboues que tout le monde - y compris les victimes - garde le silence. La peur est grande et la honte persistante. Toutes les femmes peuvent être victimes de violences au travail mais certains groupes sont particulièrement vulnérables comme les travailleuses migrantes, les homosexuelles, les femmes issues des peuples autochtones.... Les victimes tentent de s'en sortir seules, le plus souvent au prix de leur santé, et de leur évolution professionnelle, d'autant qu'elles se heurtent au déni, à un malaise général et à la collusion masculine devant les dénonciations. Le recours à l'aide du médecin du travail est très rare. Les syndicats, souvent faibles, sont peu ou mal formés à ces problèmes et sont donc peu offensifs. Dans les rares pays où elles existent, les associations féministes qui accompagnent ces femmes sont trop peu nombreuses.

En France, seulement 1000 plaintes pour violence sexuelle au travail sont déposées tous les ans auprès d'un juge pénal. Les victimes peuvent bien sûr aller aux prud'hommes, mais les femmes y sont sous-représentées (80 % d'hommes y siègent). Les syndicalistes, les juges prud'hommes, les dirigeant-es ne savent pas où placer la frontière entre le sexisme ordinaire et le harcèlement sexiste ou sexuel, malgré une définition aujourd'hui plus claire du délit. Et même si le harceleur est sanctionné, les femmes prennent le risque d'être licenciées parce qu'elles auront mis la pagaille dans l'entreprise.

Les conventions et les résolutions onusiennes sont-elles utiles ? : À l'évidence, il est donc urgent que l'OIT élabore une convention spécifique sur les violences sexuelles au travail, pour qu'au moins ce sujet sorte de l'ombre, au-delà du traitement général par le suivi de l'application des normes existantes en matière d'égalité entre femmes et hommes. En effet, si certaines normes de l'OIT traitent des violences, y compris le harcèlement sexuel au travail, les violences au sens large, sur les lieux de travail ne sont pas encore totalement prises en compte. Les conventions onusiennes ne sont que des points d'appui car elles ne sont pas contraignantes et restent lettre morte si les États n'intègrent pas leur contenu dans leurs lois, surtout lorsqu'il s'agit de lutter contre le sexisme. Dans les pays, encore très nombreux, où les syndicats et associations féministes sont faibles ou inexistantes, ce type de convention a peu de chance d'être ratifié, car depuis toujours, ce sont les

femmes, en s'organisant, qui ont fait avancer leurs droits.

Faut-il pour autant ne prêter aucune attention aux conventions de l'OIT ? Un bon exemple de la complexité de ce débat est illustré par les retombées de la convention sur les droits des travailleurs domestiques de 2011. Dans ce secteur où 90 % des emplois sont occupés par des femmes, les droits sont souvent inexistantes. Sans surprise, cette convention entrée en vigueur en 2013 n'a été aujourd'hui ratifiée que par 20 pays sur les 185 États membres. L'efficacité est donc bien faible ! Il n'en reste pas moins vrai que la lutte pour sa ratification est en cours dans un certain nombre de pays. Au Brésil, les syndicats de ce secteur mènent des luttes depuis longtemps. La présence de nombreuses travailleuses domestiques dans la délégation de la CUT en 2011 a été déterminante et les fortes mobilisations qui ont suivi ont abouti à une occupation du Congrès, ouvrant la voie en 2012 à un amendement constitutionnel accordant à tous les travailleurs-euses de ce secteur les mêmes droits que les autres.

La question des violences faites aux femmes peut-elle avancer grâce aux organisations onusiennes ? Il est clair que l'engagement de ces organisations internationales sur ces questions est encore bien modeste alors que celles-ci constituent un fléau mondial. Il aura fallu soixante dix ans après la création de la Commission femmes de l'ONU pour qu'en mars 2013, après des négociations fort difficiles, émerge un engagement global de l'ONU sur les violences faites aux femmes. Ce texte est considéré par certain-es comme une avancée fondamentale car il stipule que les États ne pourront plus invoquer la coutume, les traditions et la religion pour légitimer les violences. D'autres, y voient seulement un outil pouvant servir de moyen de pression.

Une convention internationale contre les violences sexistes et sexuelles au travail digne de ce nom, nécessitera probablement une dure bataille au sein de l'OIT. Sinon, elle risque d'être une coquille vide.

10 - #Takebackthemétro - Campagne Osez le Féminisme !

Selon une enquête réalisée en juillet 2014 dans le métro parisien, 94 % des 150 femmes interrogées indiquent avoir déjà subi des comportements sexistes, du sifflement à l'agression sexuelle. Par peur d'agression, près des trois quart d'entre elles adaptent leur comportement ou leurs tenues vestimentaires lorsqu'elles sont dans le métro.

Malgré le débat public sur le harcèlement de rue, ce sujet n'a pas encore été traduit par des actions de sensibilisation de grande ampleur de la part des pouvoirs publics. Pourtant, les régies de transports communiquent largement pour prévenir des vols à la tire, la fraude ou la mendicité, mettent en garde les voyageurs contre les pickpockets, les colis suspects ou même sensibilisent sur les incivilités. Ils ne l'ont jamais fait sur les violences sexistes qui touchent pourtant la quasi totalité de leurs usagè-res. L'association Mémoire Traumatique et Victimologie les avait pourtant sollicité cet été. Cela doit changer ! Les femmes sont aussi légitimes que les hommes dans l'espace public et devraient être parfaitement libres de circuler et de se déplacer comme bon leur semble.

Nous voulons :

- Que les femmes puissent se réapproprier les transports et en faire usage sans crainte ;
- Que les transporteurs tels que la RATP en Ile-de-France, mènent des actions de prévention et de lutte contre les violences sexistes.

Pour reprendre le le métro, le bus, le tram, le RER et tous les transports mis à la disposition des citoyennes, Osez le Féminisme! Lance une campagne intitulée #TackBackTheMetro. Elle se compose : d'actions collectives et festives dans le métro: pour « reprendre » le métro ; de visuels humoristiques qui visent à détourner les visuels existants dans le métro parisien ; d'une pétition à destination des régies de transport.

11 - Macholand.fr : phallo, le peuple aura ta peau - Catherine Mallaval - libération.fr

C'est souvent gras, grave, voire graveleux. Bête, bourrin, bas du casque. Comme un macho ? Ben oui. Pile poil comme un macho qui a décidé de polluer avec ses commentaires le tout jeune site de lutte contre le sexisme intitulé Macholand.fr. Qu'on en juge : «L'égalité hommes-femmes ? Réclamons des seins et vous des couilles» ; «Encore un bon site de fiotte» ; «Sur 100 féministes qui se plaignent de nanas à poil dans la pub, t'en as 75 qui les jalourent et 25 qui se la racontent» ; «Je suis plus que jamais convaincu que le féminisme est un concept pour les moches», et on en passe et des pas mûres.

«Blonde». A croire justement que ce site a - encore en 2014 - toute sa raison d'être. Son objectif : faire monter l'intolérance au sexisme, en jouant le rôle de plateforme d'interpellation. Le site invite en effet les internautes à épingler les relents de machisme kératinisés dans les paroles publiques (essentiellement politiques), sur nos écrans (particulièrement dans la pub). Puis à proposer des «actions» virtuelles «de masse», en bombardant de messages les fautifs via Facebook, Twitter ou par mail.

Lancé grâce aux réseaux sociaux, le site a déjà recruté plus de 14 000 «activistes». Des femmes, mais aussi des hommes qui n'ont pas oublié cette bonne blabague des biscuits BN qui avaient cru craquant d'inscrire sur certains de leurs emballages : «Le rugby féminin existe... ça s'appelle les soldes !» Ou dans un autre registre rivalisant d'élégance, les caquètements du député UMP Philippe Le Ray pendant l'intervention de sa collègue écologiste Véronique Massonneau...

Au tour donc des activistes de Macholand de jouer à «ça suffit de faire le coq». Et pan sur le bec d'une enseigne qui a jugé bon de ranger tous ses produits bébé sous une bannière «Casino avec les mamans». Et bim sur la crête d'Ariel qui continue de laver les cerveaux en clamant que la lessive reste une «affaire de femmes» et donne des «astuces aux mamans». Et vlan dans les pattes de Darty qui a osé un jour assurer que «Face à la technologie, on est tous un peu blonde». Une mention spéciale revient cependant au maire de la ville d'Elne (Pyrénées-Orientales) opposé à ce que l'on baptise du nom de femmes célèbres les futures rues d'un écolotissement à construire. Leur préférant (sans doute une question de hauteur) des noms de... montagnes.

Accusés d'inviter, rien de moins, à la délation et de brasser un féminisme ringard, les auteurs du site se réjouissent, eux, de cette veille qui s'organise si bien. Aux manettes, Caroline De Haas, l'une des fondatrices d'Osez le féminisme et ancienne conseillère de Najat Vallaud-Belkacem, lorsqu'elle était ministre des Droits des femmes, et un duo de jeunes qui ont de la lutte à revendre : Clara Gonzales, 23 ans, étudiante en droit international public, et Elliot Lepers, 22 ans, designer porté sur la création digitale, étudiant à l'Ensad (Ecole nationale supérieure des arts décoratifs), tous deux engagés auprès des Verts. A l'actif du tandem : le site des 343 connards lancé en octobre 2013 dans la face des «343 salauds» qui clamaient leur droit à «leur pute», dans une pétition contre l'abolition de la prostitution. Joueur, le duo proposait aux internautes de cliquer sur la photo des «salauds», pour mieux répondre à ces «connards».

«Regain». «Avec Caroline De Haas, déjà très active dans le combat contre le sexisme, nous avons décidé de nous regrouper et de ne pas nous contenter de tweets, explique Clara Gonzales. L'idée étant de vraiment cibler l'actualité. Pas la sphère intime. Nous avons de quoi faire, car il y a un regain de sexisme. Prenez Zemmour, il y a cinq-dix ans, il n'aurait pas osé tenir les mêmes propos, ou en tout cas les médias ne lui auraient pas accordé la même place. En fait, plus la société avance vers l'égalité, notamment grâce au mariage pour tous, car les questions LGBT sont très liées au féminisme, plus cela réveille des peurs. Plus la société patriarcale se dissout, plus cela crée des contre-réactions.»

Sur la même ligne, Eliott Lepers vous rembarre d'emblée ainsi : «Je suis un garçon et alors ? Il y a bien eu des Blancs qui se sont mobilisés contre le racisme. Ce combat n'est pas une guerre de sexe, mais un choix de société progressiste, d'égalité. C'est une lutte politique.» Allez action !

12 - Mon genre, ton genre, mais quel genre ? » - Christine Ledoaré

En France, tout le monde ou presque se jette à corps perdu dans la polémique sur le genre, mais personne, jamais, ne parle tout à fait, de la même chose. Je le réalise une fois de plus ce matin en écoutant sur France Inter François Ozon présenter son dernier film dont le personnage principal est un travesti.

Avec Augustin Trapenard, il parle donc de genre et de féminité. Ozon dit s'intéresser aux femmes car elles restent un mystère, aussi, parce qu'il ne fait pas un cinéma d'action et « qu'on attend des hommes, plus de l'action ». « On » c'est qui ? L'action aux hommes et la sensibilité aux femmes ?

Ozon pense questionner le genre, oui, mais de quelle façon quand il nous ressort les clichés habituels d'hommes qui, et ce quelle que soit leur orientation sexuelle, pensent le genre d'un point de vue masculin.

Dans « Jeune et jolie », déjà, il met en scène une très jeune femme qui se prostitue comme on irait le dimanche après-midi, faire un tour en forêt, sans que jamais, elle ne nous dise pourquoi. Pourtant, la question de la prostitution des jeunes est un sujet de société particulièrement inquiétant qui relève plutôt de la protection de l'enfance en danger et de la situation des femmes, que d'une romance éthérée et non problématisée. Mais revenons au genre.

La manifpourtous dénonce une diabolique « théorie du genre » instrumentalisée dans le seul but de maintenir les privilèges de genre, c'est-à-dire la domination masculine sur les femmes. Ses partisans ont bien compris que le seul danger en réalité est l'égalité femmes-hommes ; eux, tiennent à maintenir des familles traditionnelles avec une répartition des rôles bien établie qui implique des femmes soumises. Pour la France réactionnaire, résister à la « théorie du genre », en réalité, c'est se battre contre le féminisme et ses combats pour l'égalité et pour un autre projet de société.

Les théories queers, les gays, les trans et, plus généralement, le mouvement LGBT parlent en réalité bien moins d'égalité entre les femmes et les hommes que de confusion des genres. Théoriquement, c'est intéressant d'abolir les genres, explorer le champ des possibles et tacler les frontières entre les sexes biologiques et les constructions sociales des genres féminin et masculin. Mais n'est-ce pas un peu comme vouloir devenir champion cycliste avant même d'avoir retiré les petites roues du tricycle ? Depuis le temps que les théories Queer existent, ne faut-il pas se demander à qui cela sert en réalité quand personne dans ces mouvements, ne travaille sérieusement sur la domination masculine ?

Confrontées à la réalité sociale de nos sociétés hyper-génrées qui entretiennent volontairement les stéréotypes sexistes pour inférioriser et asservir les femmes, ces théories ne servent en réalité, pas à grand-chose. D'ailleurs, les gays qui n'ont que le mot genre à la bouche, le dissocient parfaitement des luttes féministes et rendent bien trop souvent, mauvais service aux femmes, avec leurs représentations hyper sexistes et hyper sexualisées des femmes.

Leurs icônes, égéries, marraines préférées sont toujours des femmes dignes des couvertures de Playboy. Une vraie femme, à leurs yeux, est souvent une femme-clichée, mode, sexe et glamour, affublée de talons hauts, maquillée et à moitié nue, sinon, c'est une lesbienne et les lesbiennes, ils s'en moquent assez. En réalité, ils n'ont pas commencé le moindre travail de déconstruction des stéréotypes sexistes, ce qui les intéresse, c'est de ne pas être eux, limités à leur sexe ni genre, et pouvoir s'appropriier quand ils le souhaitent, et sous leur contrôle, les caractéristiques dites « féminines ».

En revanche, savoir ce que les femmes - féministes - pensent de la « féminité » comme construction et contraintes sociales, ne les intéresse pas le moins du monde. Respecter les différences entre les sexes, ne pas en déduire de supériorité ni infériorité, ne pas les hiérarchiser et donc déconstruire les genres sociaux et leurs assignations, rien de tout ceci n'a

véritablement été exploré.

Dans le domaine des Etudes de genre, sont volontiers niés :

- Les effets de la domination masculine à l'œuvre dans les sphères universitaires, intellectuelles et médiatiques. Comment croire dans ce cas, que les droits et libertés des femmes ne soient pas lésés ? Quels sont les liens entre les Etudes de genre et les représentations Queer hypersexualisées des femmes, valorisant les rapports de domination/soumission, la prostitution et autres fantasmes masculins, à la plus grande satisfaction des très vaillantes et lucratives industries du sexe ?

- Les combats féministes contre des discriminations et violences spécifiques, pour l'égalité et pour la promotion d'autres valeurs de vie en société. Si les féministes ont longtemps été solidaires des LGBT et le sont encore, le plus souvent, l'inverse n'est pas vrai, ces derniers ne s'investissent pas ou très peu pour les droits des femmes et n'hésitent même plus à les mettre en péril, en particulier dans les domaines qui relèvent de l'appropriation de leurs corps (GPA/prostitution...).

A l'extrême, des trans-activistes, dans les pays anglo-saxons, mais également chez nous, s'autorisent à interdire violemment à des féministes de prendre la parole et même à organiser des conférences non-mixtes.

Alors parler de genre, du genre, quel genre, ton genre, mon genre ? Il est urgent de revenir aux fondamentaux et de définir des priorités utiles. En tant que féministe, parler du genre reste et restera, tant que la situation des femmes ne se sera pas améliorée, à peu près partout sur cette planète (éducation, salaires, santé, violences, violences conjugales, viols, féminicides, etc.), parler de l'abolition de la domination masculine, un point c'est tout.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

13 - Documentaire : « Les suffragettes, Ni paillassons, Ni prostituées » - de Michèle Dominici
- 20 novembre - Paris

C'est l'histoire d'une révolution, d'une lutte acharnée afin d'obtenir l'impensable à l'époque : le droit de voter. De la fin du XIXe siècle à 1928, en à peine 60 ans, celles que l'on a surnommé les Suffragettes ont fait passer le Royaume-Uni du vote censitaire au suffrage universel, en redéfinissant totalement la notion de citoyenneté. Ce documentaire propose de suivre le combat de cinq de ces femmes qui ont consacré leur vie à cette lutte sans merci, les unes prônant la désobéissance civile, ou le lobbying auprès des députés et des Lords, les autres faisant le choix de l'action violente, jusqu'à la prison, et même la mort. Quel que soit le choix des armes, le combat contre le gouvernement fut sans merci. Grâce à leur détermination farouche, un sens politique aigu et des stratégies d'une grande modernité, elles ont finalement remporté cette bataille... pour l'égalité et la justice.

La réalisatrice et l'historienne Myriam Boussahba vous présenteront ce documentaire et répondront à vos questions avec la participation de la politologue Réjane Sénac.

Jeudi 20 novembre, 17h15 à 18h15 projection, 18h15 à 19h15, débat. Sciences Po, 56 rue des Saints Pères 75007 Paris Salle Goguel - 5ème étage

13bis - "Les Cyberviolences sexistes et sexuelles : mieux les connaître, mieux les prévenir" - Centre Hubertine Auclerc

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et en partenariat avec la Région Ile-de-France, l'Observatoire régional des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclerc met en lumière les violences subies par les jeunes femmes via les nouvelles technologies : les cyberviolences à caractère sexuel et sexiste. Cette journée permettra de mieux comprendre les phénomènes tels que le «sexting» et le «slut shaming», moyens

d'expression de ces cyberviolences dont les filles sont les premières victimes. A cette occasion, un état des lieux de ces phénomènes sera effectué par des expert-es internationaux, européens et français. Sera aussi présenté le dispositif de la campagne de sensibilisation auprès du grand public qui aura été lancée par le Centre Hubertine Auclert depuis quelques jours dans toute l'Ile-de-France.

Lieu : Hémicycle du Conseil régional d'Ile-de-France de 9h à 12h - 57 rue Babylone, 75007 Paris, Inscription : www.hubertine.fr/25nov2014

14 - Table-ronde « Genre, violence et droit de l'enfant - Paris 25 novembre

Cet événement sera organisé lors de la Journée Internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes (et marquera également le 25ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (20 Novembre).

Les violences envers les femmes constituent une grave violation des droits humains. Ses conséquences sont multiples et incluent de graves impacts, à court et à long terme, sur l'intégrité physique, sexuelle et la santé mentale des femmes victimes, et peuvent aller jusqu'à la mort. Les violences envers les femmes affectent aussi les droits des enfants. Malgré les nombreux traités internationaux et régionaux qui protègent leurs droits, de nombreux enfants font face à des menaces et à un manque d'accès à l'éducation et aux soins médicaux et sociaux. Ils sont victimes des pires formes de travail forcé, de violence, d'abus sexuels, de maladies, de conflits armés et sont exposés à la discrimination, à la marginalisation et à l'exclusion.

Encore aujourd'hui, de nombreuses femmes et filles souffrent de différentes formes de violence. Selon le rapport général 2013 du WHO, 35 % des femmes dans le monde ont été victimes de violence physique et/ou sexuelle. Le rapport Eurostat de 2012 montre que 68 % des victimes de trafic sont des femmes et 12 % sont des filles. Les tendances globales de l'UNHCR en 2013 soulignent que 49 % de la population des réfugiés sont des femmes.

La discussion permettra de lancer le guide « Pour la mise en place de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à partir d'une approche de genre », qui a été réalisé par l'Association Adéquations avec le soutien de l'UNESCO. Etant donné que l'événement se tiendra le 25 Novembre, la discussion sera centrée sur des éléments de ce guide, et sur une analyse de genre des articles de la Convention qui comportent un intérêt particulier pour des problèmes liés à la violence. L'objectif de cette discussion est de mettre en lumière la manière dont une approche de genre est essentielle pour une mise en place efficace de la Convention des Droits de l'Enfant, pour souligner en quoi la violence de genre est toujours une barrière à la réalisation pleine et entière des droits des enfants en Europe, et de formuler des recommandations de réformes et de mesures concrètes pour améliorer la protection des droits de l'enfant à travers la prévention des violences de genre.

L'échange se centrera sur la situation actuelle en Europe, afin d'attirer l'attention sur le fait que la violence de genre et les violations des droits des enfants sont toujours des problèmes très présents dans les pays européens. Il permettra aussi de souligner en quoi les législations et conventions actuellement existantes - par exemple la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), entrée en vigueur le 1er Aout 2014 - peuvent être mobilisées pour soutenir la prévention de la violence et l'avancement des droits.

Le débat sera structuré autour de deux panels d'experts (chercheurs, experts juristes, décideurs politiques, représentants de la société civile), qui présenteront une brève introduction des problématiques, et prendront ensuite part à un échange avec le public.

Les thèmes suggérés pour les deux panels sont les suivants : 1. De la violence domestique et conjugale à la violence institutionnelle : conséquences sur les droits de l'enfant 2. Une analyse de genre des conflits, de la violence, de la protection des réfugié(e)s et des droits de l'enfant

Programme prévisionnel

9h30 - 10h00 : Café de bienvenue

10h00 - 10h30 : Ouverture Mme S. Gülser Corat, Directrice de la Division pour l'Égalité des Genres, UNESCO ; Mme Kirsten Sandberg, Présidente, Comité des Droits de l'Enfant, ONU (tbc)

10h30 - 11h30 : Panel 1 : De la violence domestique et conjugale à la violence institutionnelle : conséquences sur les droits de l'enfant ; Modératrice : Yveline Nicolas, Coordinatrice de l'association Adéquations ; Mme Françoise Brié, Vice-Présidente de la Fédération Nationale Solidarité femmes et Directrice de l'Éscale (centre d'accueil pour femmes victimes de violence), France ; Mme Emilie Jarrett, Chargée politique pour les violences faites aux femmes au sein de l'Unité Égalité des Genres de la Commission Européenne, Bruxelles, Belgique ; Mme Heidi Stoeckl, Chercheuse sur les violences de genre, Londres, Royaume-Uni ; Mme Jurgita Pečiūrienė, Institut Européen pour l'Égalité des Genres, Vilnius, Lituanie ; Mr Olaf Kapella, Institut Autrichien pour les Etudes sur les Familles, Université de Vienne

11h30 - 12h30 : Panel 2 : Une analyse de genre des conflits, de la violence, de la protection des réfugié(e)s et des droits de l'enfant Modératrice : Jane Freedman, Spécialiste de Programme, Division pour l'Égalité des Genres, UNESCO ; Mme Eve Geddie or Lilana Keith, Directrice de Programme, Plateforme pour une Coopération Internationale sur les Migrants Sans Papiers, Belgique → Mme Madina Jarbussynova, Représentante spéciale de l'OSCE et Coordinatrice pour la lutte contre le trafic des personnes, Vienne, Autriche ; Mme Florence Boreil, associée à la protection, UNHCR ; Mr Maxime Forest, Président de la Commission enjeux européens et internationaux, Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, Paris, France

12h30 - 13h00 : Echange avec la salle

Le 25 novembre, Siège de l'Unesco, Salle XI, 125 avenue de Suffren, 75007 Paris.

Pour vous inscrire, adressez un mail à [m.elissalt\(at\)unesco.org](mailto:m.elissalt@unesco.org)

15 - Soirée de lancement de la permanence Écoute Violences Femmes Handicapées - FDFA - 26 novembre

Dans le cadre de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir » - FDFA a le plaisir de vous convier au lancement officiel de sa Permanence Écoute Violences Femmes handicapées le mercredi 26 novembre 2014, en présence d'Hélène BIDARD, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'Égalité Femmes-Hommes, de la Lutte contre les Discriminations et des Droits de l'Homme

Programme provisoire : Inauguration de l'exposition « Violence de genre, violences du handicap : le couple infernal ! » par Hélène Bidard, par Pénélope Komitès, Conseillère de Paris déléguée auprès de la Maire du 12ème arrondissement chargée des affaires sociales, de la santé et de la solidarité, Laure Lechatellier, vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France, chargée de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap et par Maudy Piot, présidente fondatrice de Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - FDFA

Impromptu musical avec des chants féministes

- Intervention de Maudy Piot pour présenter l'implication de FDFA dans la lutte contre les violences envers les femmes en situation de handicap (Colloque « Violences envers les femmes : le NON des femmes handicapées », rapport « Femmes handicapées : accès à l'emploi, accès aux soins... - Quelques vérités », permanence Écoute Violences Femmes handicapées) ;
 - Intervention de Ernestine Ronai, coordinatrice nationale « violences faites aux femmes » de la MIPROF, Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains ;
 - Intervention d'une écoutante du 3919 et/ou de SOS Viols Information Service (à confirmer)
- Intervention de Brigitte Lescuyer, animatrice et formatrice des écoutantes ;

Lancement officiel de la Permanence Écoute Violences Femmes handicapées en présence de représentant-es de la Fondation Geodis, de la Fondation Kronenbourg, du FIPD (à confirmer), mécènes de cette permanence.

Concert avec la chorale de FDFA, les Voix rebelles ... , Pot de l'amitié

Accessibilité : Local accessible aux personnes à mobilité réduite : entrée par le 127, rue Falguière ; Le local est également équipé d'une boucle magnétique pour les personnes malentendantes appareillées ; Accessibilité des débats : traduction en LSF, vélotypie

À partir de 17 h 00 local FDFA, 2 rue Aristide Maillol - 75015 Paris

Merci de nous confirmer votre présence sur :

https://docs.google.com/forms/d/1XNfh3TDhDGVK0toVWj72bn_STtFCIEJfyCDQUtVJlqs/viewform?c=0&w=1

16 - « Viols, armes de guerre dans les conflits armés : comment les associations de femmes et de féministes luttent contre l'impunité des coupables » - 27 novembre - Paris - Collectif Ruptures avec d'autres associations

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte pour l'élimination des violences faites aux femmes, à l'initiative du Réseau Féministes « Ruptures », les associations Action pour les Enfants Oubliés, Commission Femmes Amnesty International, Contre les viols au Rwanda, Femmes Solidaires, Heshima, Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté-France et Maître Hamuli Réty vous invitent à une réunion débat : « Viols, armes de guerre dans les conflits armés : comment les associations de femmes et de féministes luttent contre l'impunité des coupables ».

Si les viols, armes de guerre sont une constante dans l'histoire, ils présentent depuis quelques décennies un caractère systématique et atteignent une violence inouïe, en particulier en Afrique centrale (Rwanda, Congo). Les auteurs de ces violences (armées, génocidaires, Etats ...) s'inscrivent dans un contexte économique où les banques, les multinationales, le Fond Monétaire International (FMI) sont aussi à l'origine de ces tragédies.

Face à cette situation complexe, face à ce « terrorisme sexuel », à ces crimes contre l'Humanité, des associations de femmes s'organisent au niveau local et international, dans le domaine humanitaire et sur le plan juridique : elles demandent que soit mis fin à l'impunité pour les responsables.

Avec les interventions de Marie-Josée Salmon, Réseau Féministe « Ruptures » ; Moira Sauvage, Amnesty International ; Marlène Tuininga, Marche Mondiale des Femmes-France ; Solange Mer, Action pour les Enfants Oubliés ; Andjelani Kasseynet, Association Heshima ; Yvette Claveranne, Solidarité avec les Femmes Tutsies ; Sabine Salmon, Association Femmes Solidaires ; Maître Hamuli Réty, Institution d'un Tribunal Pénal International en RDC ; Animation : Monique Dental, Réseau Féministe « Ruptures ».

Jeudi 27 novembre 2014 de 19h précises à 22h ; Salle de conférence Maison des Associations du 12^{ème} ; 181 avenue Daumesnil 75012 Paris. Métro Daumesnil. Entrée libre.

Informations courriel : monique.dental@orange.fr

17 - Journée d'études "le corps en lambeaux, violences sexuelles et violences sexuées faites aux femmes" - 28 novembre - Paris

Le matin : Restitution des travaux universitaires consacrés au "corps en lambeaux, violences sexuelles et violences sexuées faites aux femmes" sous la présidence de Michelle Perrot, historienne ; 09h00 : accueil des participant-e-s ; 09h30-12h00 : Restitution assurée par l'équipe poitevine de recherche - Histoire, histoire littéraire, littérature : Lydie Bodiou, Michel Briand, Myriam Soria et Frédéric Chauvaud - Droit, sociologie, psychanalyse : Laurence Leturmy, Ludovic

Gaussot, Alain Ducouso-Lacaze et Marie-Josée Grihom

L'après-midi : Table ronde sur "La prostitution, une violence faite au corps des femmes" : Sous la présidence de Jean-Clément Martin, historien, et Catherine Coutelle. 14h15 : Ouverture par Pascale Boistard, Secrétaire d'État chargée des droits des femmes ; 14h30 : Alice Debauche et Christelle Hamel, chercheuses pour l'enquête Violences et rapports de genre (VIRAGE) ; 14h45 : Ernestine Ronai, coordinatrice nationale de la Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) ; 15h00 : Grégoire Théry, Secrétaire général du Mouvement du Nid ; 15h15 : Témoignage de Rosen Hicher ; 15h30 : Échanges avec les participant-e-s

16h15 : Conclusion par Nicole Ameline, Députée et Présidente du comité de lutte contre les discriminations faites aux femmes de l'ONU (CEDAW).

Vendredi 28 novembre 2014 de 09h00 à 16h30 à Paris (Assemblée nationale - Salle Victor Hugo) ; Inscriptions obligatoires avant le lundi 24 novembre 17h00 sur le lien suivant : <http://28novembre.eventium.net>

18 - Exposition « Excision, ma façon de dire non ! - GAMS - 1^{er} décembre - Paris

La Fédération nationale GAMS vous invite à découvrir l'exposition « Excision, ma façon de dire non ! En 2014, refuser l'excision peut être encore un acte de bravoure. L'exciseuse qui enterre son couteau, la mère qui dit non à sa belle-famille, le médecin qui refuse d'être complice de la pratique : tous prennent un risque en disant « non » aux mutilations sexuelles féminines.

Le GAMS Belgique est allé à la rencontre de femmes et d'hommes d'Europe (Belgique, France, Royaume-Uni) et d'Afrique (Sénégal, Djibouti, Guinée), pour voir comment, à leur façon, ils résistent à l'excision. Le résultat est une série de 32 portraits (textes et photos), qui rendent hommage à ces résistant-es.

L'exposition itinérante a déjà circulé en Belgique (gares, parlements, maisons de quartier, etc.) afin de sensibiliser les politiques, les professionnels de la santé et de l'éducation, ainsi que tous les citoyen-nes, d'Europe ou d'Afrique aux modes de résistance contre les mutilations sexuelles féminines.

Lundi 1er décembre et mardi 2 décembre, de 9h à 18h, entrée libre, Vernissage, le lundi 1^{er} décembre de 16 h 00 à 18 h 00, Mairie du 20^{ème} arrondissement, Salon d'honneur, 6 place Gambetta 75020 Paris.

19 - Images mouvementées, le festival de cinéma d'Attac - 18 au 23 novembre - Paris

Éviter que l'essentiel ne nous échappe, voir ce qui se passe hors champ, loin des néons, des enseignes et du bruit du monde. La 12^e édition du festival « Images mouvementées » vous propose de faire un pas de côté, de se positionner à la marge, de changer de point de vue.

Misons sur le cinéma pour mettre à distance les préjugés, les idées reçues et les conditionnements. Entrer dans le moule, apprendre à obéir, reproduire des modèles, cocher des cases, se persuader qu'il n'existe qu'une bonne réponse, alors que d'autres solutions ne demandent qu'à être découvertes... Nous imaginerons ensemble une école différente, après avoir vu l'école Decroly dans le film *Merci Ovide* !

Si on se donnait les moyens de choisir, la majorité d'entre nous ne préférerait-elle pas la coopération plutôt que la compétition, l'autogestion plutôt que les rapports de pouvoir ? Au Venezuela, par exemple, les coopératives fleurissent (L'expérience Cecosesola).

Il s'agit de ne plus céder aux exigences d'un système où tout doit être marchandise, alors que la liberté n'a pas de prix et que le plus précieux ne s'achète pas. C'est là ce qu'ont bien compris les personnages éminemment libres dont nous découvrirons les portraits passionnants dans : *Grisélidis Réal*, *Être sans avoir*, *Anais s'en va-t-en guerre*...

Une telle sortie de cadre, c'est à nous de l'imposer. Et si nous redevenions maîtres de notre destin, pour ne plus subir et réveiller nos dirigeants. À nous le changement, inspirons-nous de l'expérience zapatiste, en célébrant ensemble les 20 ans de la révolte au Chiapas (Corazon del tiempo) !

Imaginons aussi sortir du « travail forcé », du salariat subi, afin de pouvoir enfin nous réappropriier notre temps, avec la création d'un revenu versé à tous sans condition, Un revenu pour la vie.

Laissons de côté cette soi-disant morale qui impose une prédestination à chacun en fonction de son genre ou de ses préférences amoureuses : Encore elles ! Merci aux féministes de ne pas baisser le garde, pendant que Louise, son père, ses mères, son frère et ses sœurs réinventent librement la famille. Autorisons-nous à penser autrement, à créer, à réinventer un monde qui cadre vraiment avec nos valeurs et nos aspirations profondes.

Sortir du cadre, c'est avant tout une invitation au cinéma, alors place aux films et aux débats !

Cinéma La Clef, 21 rue de la Clef, 75005 Paris.

Toutes les informations sur le site : <http://imagesmouvementees.fr>

20 - VIH : vaincre le poids du genre : Une prévention en santé sexuelle au féminin et au masculin - MFPPF - 1^{er} décembre - Paris

Dans le monde aujourd'hui, plus d'un séropositif sur deux est une femme ! Ce n'est pas une fatalité biologique, mais une injustice sociale. Ce sont surtout les inégalités de genre qui font courir aux femmes un risque de contamination plus élevé, à travers les violences sexuelles ou le manque d'accès aux informations et aux ressources. Présent aux côtés des associations en Afrique depuis plus de dix ans, Le Planning Familial est un pionnier dans la prise en compte de la féminisation du sida. Dans le cadre de la journée de lutte contre le sida, il vous invite à la Mairie de Paris pour un colloque sur son programme « Santé, Sexualité, Droits et Genre (SSDG) » mené au Burkina Faso, au Cameroun et Madagascar. L'occasion de présenter les actions innovantes et les partenariats développés sur le continent africain, d'écouter les témoignages d'acteurs-trices de terrain et d'échanger sur les perspectives d'avenir (cf. programme en pièce jointe).

Lundi 1er décembre, de 14h à 17h, Mairie de Paris, Place de l'Hôtel de ville, 75004 Paris (Auditorium) Inscriptions obligatoires jusqu'au mercredi 26 novembre (dans la limite des places disponibles) communication@planning-familial.org

21 - Colloque « 1975-2015 : c'est encore loin l'égalité des femmes et des hommes ? » - Genre en Action - 16 décembre - Paris

Ce colloque est organisé par Genre en Action et le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

Présentation : En 1975, débutait la décennie des Nations Unies pour les droits des femmes ; En 1979, la Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination envers les femmes (CEDEF/CEDAW) définissait un cadre international puissant pour les droits des femmes ; En 1995, à l'issue de la IV^{ème} Conférence mondiale des femmes, la Plateforme de Pékin identifiait 12 domaines critiques, et prônait la transformation des organisations et des mécanismes institutionnels, ainsi qu'une combinatoire entre l'approche transversale (mainstreaming) et les projets spécifiques pour l'autonomisation des femmes.

40 ans plus tard, où en sommes-nous ? : A la veille de l'adoption des Objectifs de Développement Durable, quelles sont les perspectives pour l'égalité femmes-hommes ? Ces objectifs globaux peuvent-ils capitaliser les leçons apprises depuis 40 ans, raviver, dépasser les engagements des Etats pour l'égalité femmes-hommes et assurer une véritable citoyenneté des femmes et une justice de genre pour toutes et tous ?

Date : Mardi 16 décembre 2014, de 9h à 12h45 et de 14h30 à 17h30 ; Lieu : Centre de conférences ministériel du ministère des Affaires Etrangères - 27, rue de la Convention - Paris 15^è

(Métro Javel ou Convention)

S'inscrire : http://www.genreenaction.net/spip.php?article9505&var_mode=calcul

LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

22 - Littérature : Lectures de L'OPOPONAX de Monique Wittig, prix Médicis 1964

« Mon Opoponax, c'est l'exécution capitale de quatre-vingt-dix pour cent des livres qui ont été faits sur l'enfance... Mon opoponax est un chef d'œuvre d'écriture parce qu'il est écrit dans la langue exacte de l'Opoponax », écrivait Marguerite Duras en 1964 lors de la remise du prix Médicis à ce premier livre de Monique Wittig. 50 ans plus tard, par amour pour ce texte, Isabelle Lafon (comédienne), l'association pour promouvoir l'œuvre de Monique Wittig (Suzette Robichon), le jury du prix Médicis (Anne F. Garreta), vous convient à une mise en voix de L'Opoponax et à (re)découvrir la liberté et l'humour de ce texte singulier.

Monique Wittig, disparue en 2003, est l'auteur, entre autres, de « Les Guérillères ; Le Corps lesbien » ; « Virgile, non » ; « La pensée straight ».

Lectures de *L'Opoponax* par Isabelle Lafon, comédienne, metteuse en scène et Emmanuelle Bernheim, Anne F. Garreta, Marie Nimier, Emmanuelle Pireyre, Marie Darrieussecq, lauréates 1993, 2002, 2004, 2012, 2013 du Prix Médicis.

Jeudi 27 novembre 20h, Maison de la poésie, 157 rue Saint Martin 75003

Pour tout contact : ami.eswittig@gmail.com

23 - Film : « Une histoire banale, film - Audrey Estrougo » - Paris - 20 novembre

Nathalie, une jeune infirmière, est une femme joyeuse et épanouie. Elle est en couple avec Wilson, qu'elle ne voit que tous les quinze jours car il travaille à Bruxelles. Ils ont prévu de bientôt s'installer ensemble. Le soir, quand elle est seule sans Wilson, elle sort souvent en boîte avec des amies, dont sa belle-soeur qu'elle voit souvent.

Un jour elle y croise Damien, un collègue de travail, qui lui propose de la raccompagner chez elle. Elle accepte mais lui précise qu'elle n'éprouve rien pour lui. Mais au moment où Nathalie va entrer dans son appartement, Damien entre de force et la viole.....

Débat animé par le Collectif féministe contre le viol et par l'association FIT, une femme un toit, en présence d'Hélène Bidard, adjointe à la Maire.

12 novembre - 19h - Lieu : Mairie du 3^e - entrée libre, 2 rue Eugène Spuller

24 - Livre : « Toutes les femmes ne viennent pas de Vénus, l'égalité aujourd'hui » - Charlotte Lazimi

Qu'est-ce qu'être féministe aujourd'hui ? Les inégalités entre les hommes et les femmes sont-elles résolues ? Est-il vraiment plus simple pour une femme de réussir aujourd'hui ? Comment parvenir au plus haut niveau sans se heurter au « plafond de verre » ? Peut-on concilier ambition familiale et épanouissement professionnel ? Connaissez-vous le syndrome Ally McBeal ? Ou encore : comment demander un congé paternité lorsque l'on est un jeune père ?

Charlotte Lazimi est allée à la rencontre de femmes chefs d'entreprise, journalistes ou anonymes, de personnalités du monde culturel et politique, de sportives de haut niveau et de collectifs et d'associations, dont certaines appartiennent à cette nouvelle génération de féministes connectées et décomplexées, qui n'hésitent pas à brocarder le sexisme, twitter leur désaccord, faire le buzz sur Facebook ou Instagram ou encore signer une pétition sur Avaaz ou Change.org. L'arrivée des générations Y et Z, qui auront (presque) toujours connu la parité, annonce peut-être une évolution sensible des mentalités. Car si la France se situe au 129^e rang sur 136 en matière d'égalité salariale, et qu'on ne compte que 24 % de femmes dans les conseils d'administration, 70 % des

hommes de moins de trente ans, en revanche, se disent prêts à ralentir leur carrière pour s'occuper de leurs enfants...

Nourri des références culturelles de ces dix dernières années, cet ouvrage dresse l'état des lieux et présente une radiographie complète et détaillée d'une société que l'on espère en pleine mutation.

Charlotte Lazimi, diplômée de Sciences Po, est journaliste freelance pour la presse féminine (ELLE, L'Express Styles, Biba, Cheek Magazine) et économique (L'Expansion). Elle est également la cofondatrice du blog Les Martiennes, parce que toutes les femmes ne viennent pas de Vénus.

Editions Michalon - 18 euros

25 - Théâtre : « Femmes en danger » - Compagnie Marie Ruggeri - Metz

Spectacle théâtral et musical conçu et interprété par Marie Ruggeri sur les violences faites aux femmes à partir de textes de théâtre « *Histoires d'hommes* » de Xavier Durringer, de témoignages et de chansons. Arrangements musicaux : Christian Belhomme. Commande d'Amnesty International avec le soutien de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité ainsi que de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Haute-Marne. Version pour adultes et version pour adolescent-es à partir de 14 ans. A noter que de nombreuses déléguées aux droits des femmes ont programmé ou vu ce spectacle et sa déclinaison pour jeunes à partir de 14 ans : « *Rose pour les filles, bleu pour les garçons ?* ». Durée: 50 mn + débat co-animé par la Compagnie.

Mardi 25 novembre - 14h et 20h30 - Metz (57)